

PROCOLE TERRITORIAL SANITAIRE en BADMINTON



Ce protocole évolutif mentionne les modalités générales à respecter pour lutter contre la propagation du COVID 19. Il pourra être adapté aux conditions sanitaires en vigueur au moment des tournois ou en fonction des règles locales imposées par les instances (préfecture, commune, établissement) aux organisateurs.

Ce document vient en complément :

- des mesures d'adaptation à la situation sanitaire,
- des circulaires des championnats territoriaux de l'activité.

Tous ces documents sont disponibles sur le site internet de l'Ugsel Bretagne sur chaque page sportive.

Pour compléter ces mesures, l'attestation individuelle parentale doit être fournie pour chaque participant.

Rappel des gestes barrières



Respecter une distance de 1 mètre

Non joueurs



Port du masque OBLIGATOIRE

TOUS non joueurs



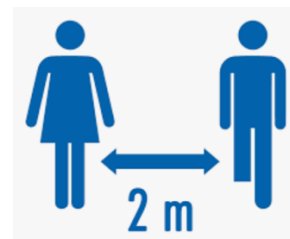
Saluez sans se serrer la main, évitez les embrassades

Tous



Lavez-vous très régulièrement les mains

Tous



Joueurs

Les masques doivent être portés systématiquement par tous en dehors du temps de jeu.

La distanciation physique de 2 m doit être respectée dès qu'une activité sportive est pratiquée, qu'elle soit en intérieur ou en extérieur, sauf lorsque, par sa nature même, l'activité ne le permet pas.

AUTRES MESURES SANITAIRES A RESPECTER :

- L'accès aux installations sportives est **INTERDIT AU PUBLIC**. Prendre les dispositions nécessaires pour informer sur place et faire respecter cette règle.
- **TERRAINS** : L'organisateur les met en place avant la compétition et les range après.
- **MATERIEL/MASQUE/RESTAURATION** : chaque élève arrive avec son propre matériel sportif (raquette). Il prévoit une pochette individuelle nominative pour y ranger son masque durant le temps d'activité, de l'eau et ses en-cas dans un sac personnel.
- **GEL hydroalcoolique** : chaque établissement prévoit cette solution en quantité suffisante pour permettre la désinfection des mains de ses élèves à chaque entrée et sortie de match.
- Attribution d'une **ZONE ATTITREE** à chaque établissement. Les élèves non joueurs doivent obligatoirement s'y rendre et y rester tout le temps d'inactivité. Durant tout ce temps, le port du masque est obligatoire.
- **DESINFECTION DES VOLANTS** : avant chaque échauffement, avant et après chaque match.
- **CONVIVIALITE** : Pas de serrage de mains avant ou après la partie (remplacer par un geste de raquette).
- **ARBITRAGE/SCORE** : Auto-arbitrage. A l'appel de leurs noms par l'organisateur, les élèves viennent sur le terrain. Pas de plaquette ni crayon, l'un des joueurs donne oralement le score à la table et ramène le volant pour désinfection.

Des mesures locales peuvent s'ajouter à ce document.

Dans ce cas, elles seront mentionnées sur la circulaire du championnat concerné.